

SERVICES POSTAUX SOUS LE CONTRÔLE DU VIÊT-MINH (1945 - 1955)

Jean GOANVIC

CONFÉRENCE DU 2 DÉCEMBRE 2006

Le Viêt-Minh, qui est un condensé de « Viêt-Nam Doc Lap Dong Minh » (Ligue pour l'indépendance du Viêt-Nam) a été créé au Congrès de Tsin-Tsi (sud de la Chine) en mai 1941.

D'août 1945 à février 1955, date de son admission à l'U.P.U., le service postal du Viêt-Minh ne traitera que du courrier intérieur et quelques plis avec la Chine.

Dès la capitulation japonaise du 15 août 1945, le Viêt-Minh, qui avait noyauté l'administration de l'Indochine, prend le contrôle des services postaux. Apparaissent sur le courrier : marques de censures, oblitérations Daguin et griffes diverses de propagande rédigées en vietnamien.

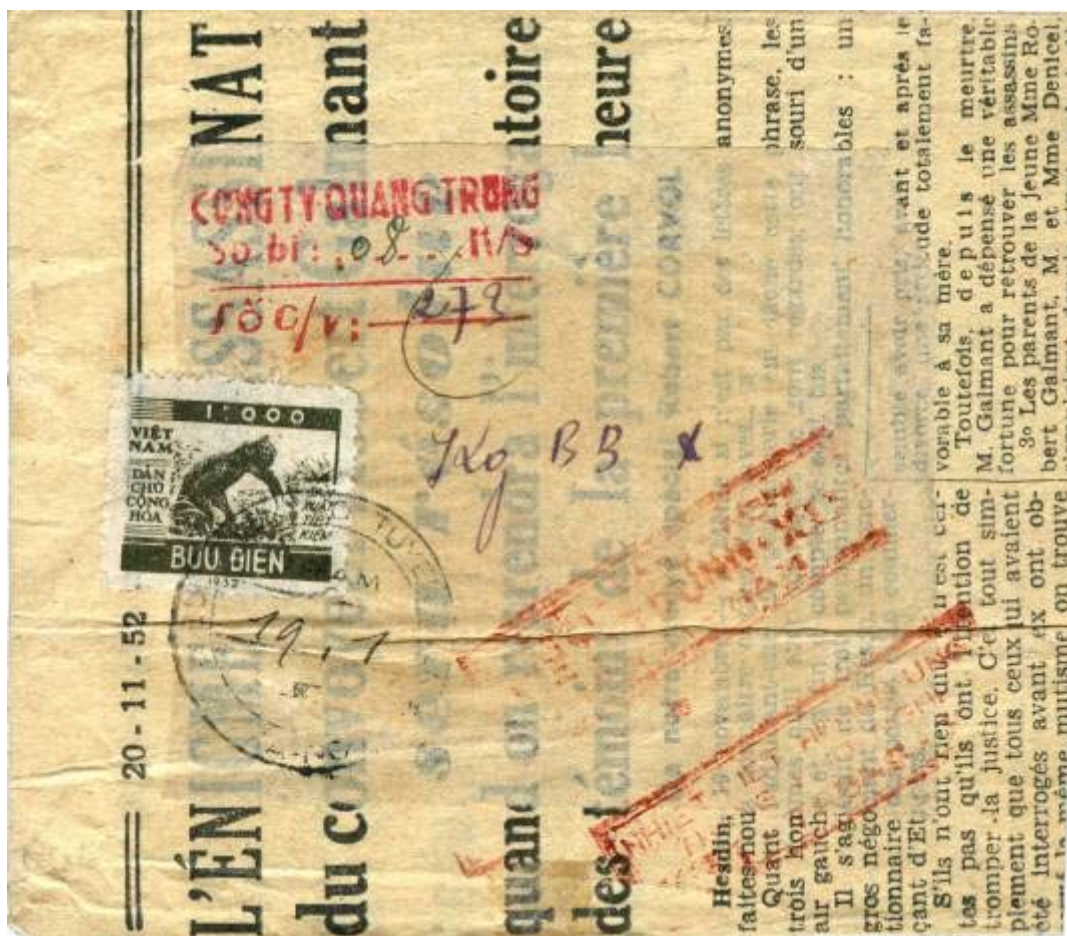


Une des première lettres passée sous le contrôle du service postal vietminh (17/08/1945) avec griffe linéaire « VIETNAM INDEPENDANT » et empreinte Daguin « Vietnamiens, n'écrivez qu'en vietnamien ! ».

La lettre est retournée à l'expéditeur avec cachet de la poste locale de Loc Hoa.

Puis le gouvernement Hô Chi Minh gère librement le Tonkin et une partie de l'Annam jusqu'en décembre 1946. Pendant cette période, l'administration postale est vietnamisée : timbres surchargés en langue locale, nouveaux timbres-à-date, nouvelles griffes postales et griffes de propagande.

Après la tentative d'évincer les Français le 19 décembre 1946 (« Clash de Hanoi »), le gouvernement Hô Chi Minh prend le maquis. On entre dans une guerre coloniale, puis internationale après 1950, qui se terminera par Dien Bien Phu et les accords de Genève en 1954. Les services postaux Viêt-Minh s'organisent dans une économie de guerre : enveloppes de fortune, timbres utilisés au décuple, voire au centuple de la faciale. L'inflation galope. Le tarif de la lettre simple passe de 0.30 dong en décembre 1945 à 1 000 dong en juillet 1953, date de la dévaluation dans un rapport de une nouvelle dong pour dix anciennes. Le confrencier montre la difficulté de reconstituer les tarifs intermédiaires. À partir de 1952, pour ne pas avoir à réimprimer de timbres à cause de l'inflation, le courrier officiel utilise le « kilo de riz » comme « monnaie de base » pour l'affranchissement.



Enveloppe officielle locale constituée à partir d'une feuille d'un journal français, affranchie avec un timbre de service à « 1 kilo de riz », avec oblitération dont la date manuscrite ne représente que le quantième et le mois.

Vu la date du journal, il doit s'agir de 1953.

Cette lettre présente, en sus, diverses griffes de propagande en l'honneur de « l'amitié sino-soviéto-vietnamienne ».

Certaines zones séparées militairement du pouvoir central Viêt-Minh utilisent un décret de 1945 qui les autorise à surcharger de leur propre initiative des timbres existants et à émettre leurs propres timbres, ces derniers constituant de grandes raretés.



Lettre de l'interzone V (sud Annam), affranchie avec deux timbres locaux à 5 dong et un timbre de l'Indochine française à 20 cents surchargé par le Viêt-Minh en 1946 et utilisé au centuple de la faciale pour valoir 20 dong soit un port total de 30 dong. Griffe de facteur/coursier « B96 » avec date manuscrite 3/3, probablement 1952 et griffe de censure « NTB 6 ».

Après les accords de Genève, l'entrée des grandes villes dans le système postal Viêt-Minh entraîne un surcroît de trafic qui nécessite la dévaluation par surcharge des anciennes valeurs.